

LE FUTUR, C'EST MAINTENANT

L'environnement et le bien-être des enfants au Canada

Sommaire canadien du Bilan Innocenti 17 de l'UNICEF

Le Bilan Innocenti 17 de l'UNICEF mesure les effets des dommages environnementaux sur le bien-être des enfants et des jeunes âgés de moins de 18 ans dans les pays les plus riches du monde. Certains pays réussissent mieux que d'autres à protéger et à créer des environnements propices au bien-être des enfants. Comment le Canada se compare-t-il à ses pays pairs et que faudra-t-il pour qu'il se hisse au sommet des tableaux de classement de l'UNICEF?

Le Canada se classe au 28^e rang sur 39 pays riches relativement au bien-être environnemental global des enfants et des jeunes.

- Le Canada a une répartition égale des classements bon, passable et mauvais dans les indicateurs mesurés dans le Bilan Innocenti. 
- Environ la moitié des indicateurs sont mieux classés que la médiane des pays riches, et l'autre moitié des indicateurs sont pires. 
- Le Canada obtient le meilleur classement dans un indicateur (familles dans des logements surpeuplés) et se classe au dernier rang dans un indicateur (production de déchets solides municipaux). 

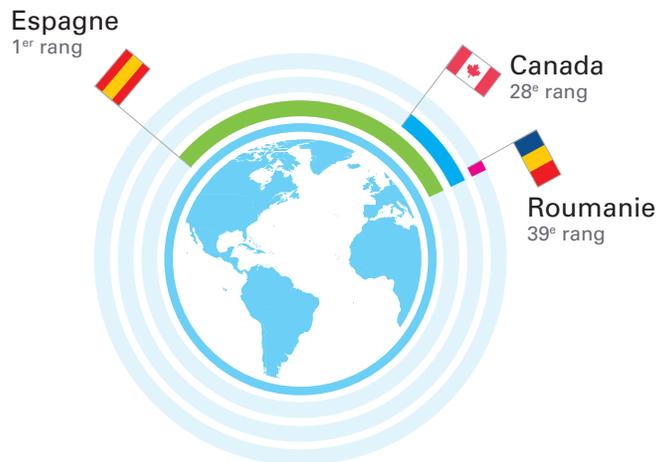


Tableau de classement des conditions et du bien-être environnementaux des enfants

Classement général	Pays	Le monde de l'enfant	Le monde autour de l'enfant	Le monde en général
1	Espagne	8	13	13
2	Irlande	6	4	20
3	Portugal	25	9	9
4	Chypre	15	17	10
5	Finlande	1	2	30
6	Italie	7	16	14
7	Islande	3	1	32
8	Slovénie	19	14	16
9	Allemagne	13	6	22
10	Suède	4	10	26
11	Royaume-Uni	11	12	23
12	Pays-Bas	12	8	27
13	Japon	2	21	25
14	Norvège	5	5	35
15	Nouvelle-Zélande	24	15	17
16	France	14	27	18
17	Suisse	21	3	33
18	Hongrie	34	22	6
19	Autriche	9	19	29
20	République tchèque	26	23	21
21	Estonie	27	11	28
22	Lituanie	32	24	15
23	Croatie	29	33	5
24	Danemark	18	26	34
25	Slovaquie	31	29	11
26	Grèce	22	35	8
27	Pologne	30	31	7
28	Canada	17	7	38
29	Malte	33	18	24
30	Australie	10	20	37
31	Lettonie	36	30	12
32	République de Corée	16	32	31
33	Chili	35	37	3
34	Israël	23	36	19
35	Bulgarie	37	34	4
36	Belgique	28	25	36
37	États-Unis	20	28	39
38	Costa Rica	38	38	1
39	Roumanie	39	39	2

Il fait chaud

Les dommages environnementaux affectent nos enfants et nos jeunes. Malgré l'abondante richesse naturelle et économique du Canada, celui-ci n'a pas réussi à garantir un environnement sain pour chaque enfant. Même les éléments de base, comme l'accès à de l'eau potable, sont encore hors de portée de certaines personnes. Certains risques, comme la pollution atmosphérique, affectent de nombreux jeunes et leur coûtent des années de vie en bonne santé. Les enfants sont particulièrement vulnérables aux risques que présente la dégradation de l'environnement, des conséquences insidieuses et généralisées de la pollution aux phénomènes climatiques extrêmes localisés, mais ils en sont le moins responsables. Les effets peuvent commencer dès la période prénatale, se poursuivre tout au long de leur vie et comprendre des infections, de l'asthme, un stress dû à la chaleur, une mauvaise santé mentale, une baisse du rendement scolaire, des cancers, des blessures et des décès. Pour les enfants, le futur n'est pas seulement de plus en plus proche, il est déjà là.

Aux antipodes

Au Canada, les enfants sont plus exposés à certains risques environnementaux, comme la pollution due aux pesticides et les accidents de la route, que bon nombre de leurs semblables des pays riches :

- Le Canada se classe au 29^e rang pour le pourcentage d'enfants qui vivent dans des régions à haut risque de pollution due aux pesticides : 6,3 %.



REMARQUES :

- Les classements ont été calculés comme suit :
 - Un score Z a été calculé pour chaque indicateur (en l'inversant, le cas échéant, pour qu'un score supérieur représente de meilleures conditions).
 - La moyenne des deux scores Z dans chaque dimension a été calculée.
 - Le score Z pour chaque moyenne a été calculé et a servi de base au classement d'une dimension donnée.
 - La moyenne des quatre classements a été calculée et a servi de base au classement général. Si deux pays avaient la même moyenne pour les quatre classements, la moyenne des quatre scores Z a été utilisée pour déterminer leur position.
- Les pays sont classés dans une catégorie s'ils disposent de données pour au moins deux des trois indicateurs.
- Quatre pays de l'OCDE/UE ne sont pas inclus dans le classement : la Colombie est exclue en raison de données manquantes pour la dimension « le monde autour de l'enfant », tandis que la Turquie, le Mexique et le Luxembourg sont exclus en raison de valeurs aberrantes (score Z inférieur à -4,0).

CLASSEMENT PREMIER TIERS TIERS DU MILIEU DERNIER TIERS

- Le Canada se classe au 23^e rang pour le taux de blessures et de décès d'enfants sur les routes : 119,9 années de vie corrigées du facteur invalidité (AVCI)¹ pour 1 000.



Malgré les progrès réalisés pour limiter l'exposition des enfants à certaines substances toxiques, ils demeurent exposés à des niveaux dangereux de plomb et de pollution atmosphérique :

- Le Canada se classe au 8^e rang pour l'exposition des enfants à la pollution de l'air ambiant : 7,1 µg/m³.



- Le Canada se classe au 29^e rang pour le taux de maladies causées chez les enfants par la pollution atmosphérique : 0,644 AVCI pour 1 000.



- Le Canada se classe au 11^e rang pour l'exposition des enfants au saturnisme : 1,6 %.

Le Canada possède la troisième plus grande réserve d'eau douce au monde, mais l'eau contaminée cause des maladies et des décès chez les enfants à des taux supérieurs à ceux de nombreux pays riches. Bien que le risque absolu soit faible, tout décès d'enfant dû à la qualité de l'eau dans un pays riche est inacceptable :

- Le Canada se classe au 24^e rang pour le taux de maladies causées chez les enfants par de l'eau contaminée : 0,135 AVCI pour 1 000.



- Le Canada se classe au 20^e rang pour le taux de décès d'enfants dus à de l'eau contaminée : près de deux décès pour 100 000 habitants.



Le Canada est un pays riche, mais un mauvais citoyen du monde. Les classements les plus bas du Canada concernent ses niveaux de consommation de ressources et d'émissions et de production de déchets connexes. Parmi les pays mesurés dans le Bilan Innocenti, le Canada a le pire taux de production de déchets, le deuxième pire taux de consommation de ressources et le troisième pire taux d'émissions de gaz à effet de serre. Les effets environnementaux affectent non seulement les enfants au Canada aujourd'hui, mais se propagent également aux enfants au-delà de nos frontières et aux générations futures :

- En exploitant son pays d'abondance et la planète au-delà de ses frontières, le Canada aurait besoin de cinq Terres pour soutenir sa consommation actuelle de ressources, pour laquelle il se classe au 40^e rang.



- Le Canada est le plus grand producteur de déchets municipaux et il se classe au dernier rang sur 36 pays riches : 695,4 kilos par personne chaque année.



- Le Canada se classe au 41^e rang pour les émissions de CO₂ : 15,4 tonnes par personne chaque année.



- Au Canada, l'accès des enfants aux espaces verts locaux se classe au 15^e rang de l'Indice des espaces verts urbains.



Les risques environnementaux sont inégaux

L'exposition des enfants aux risques et aux effets environnementaux est très inégale au sein des pays et entre eux. Les enfants peuvent difficilement éviter ces risques ou y échapper, en particulier les enfants les plus marginalisés en raison du revenu, de leur origine ethnique ou d'un handicap :

- Les enfants des quartiers principalement composés de populations à faible revenu, immigrantes et racialisées sont généralement plus exposés aux blessures et aux

¹ Une AVCI représente la perte d'une année de pleine santé. Les années de vie corrigées du facteur invalidité ou AVCE sont une mesure basée sur le temps qui combine les années de vie perdues en raison d'une mortalité prématurée et les années de vie perdues en raison du temps vécu dans des états de santé inférieurs à la pleine santé ou des années de vie en bonne santé perdues en raison d'un handicap. Tiré de <https://www.who.int/data/gho/indicator-metadata-registry/imr-details/158>.

décès causés par des accidents de la route, mais ont tendance à avoir moins de mesures de sécurité routière.

- Malgré les progrès réalisés pour mettre fin aux avis d'ébullition de l'eau à long terme dans les collectivités des Premières Nations, 37 avis ont été émis au début de 2022.
- De 1980 à 2021, les communautés à prédominance autochtone représentaient 48 pour cent des collectivités évacuées en raison de feux de forêt.

Dépenser pour protéger l'environnement et les enfants

Les dépenses publiques consacrées à la protection de l'environnement indiquent à quel point les pays sont déterminés à assurer un monde sain, sûr et pérenne pour tous les enfants, tant aujourd'hui que demain. L'incapacité de protéger l'environnement aujourd'hui reporte les coûts croissants des

dommages environnementaux aux générations futures. Les dépenses du Canada pour la protection de l'environnement ne correspondent pas à ses effets environnementaux :

- Le Canada se classe au 15^e rang pour les dépenses en protection de l'environnement : 0,7 % du PIB.

Le Canada est un chef de file en matière d'éducation environnementale. Les jeunes ont un capital de connaissances, mais ils ont rarement la possibilité de l'utiliser :

- Le Canada se classe au 2^e rang pour le pourcentage de jeunes ayant des connaissances environnementales : 87 %.



« Les changements climatiques affectent ma façon de penser à ce que je mange, à ce que je porte et achète, à mes transports, à ma future carrière, à ma famille et à mon logement, et à la façon dont je passe mes temps libres. J'y pense au moins une fois par jour. »

Membre de la communauté U-Report d'UNICEF Canada

UN ENVIRONNEMENT ADAPTÉ AUX ENFANTS

Les pays riches, dont le Canada, doivent assumer davantage la responsabilité du monde qu'ils donnent aux enfants d'aujourd'hui et du monde qu'ils laissent aux générations futures. Le présent Bilan Innocenti souligne la nécessité de réaliser d'urgence des progrès dans diverses politiques environnementales qui limitent la production de déchets et les émissions de gaz à effet de serre à l'origine des changements climatiques, réduisent l'exposition à la pollution, garantissent un accès universel à de l'eau potable et à un logement décent, et offrent à chaque enfant une mobilité sûre et un accès en toute sécurité à des espaces verts au sein des communautés. Pour assurer l'équité des politiques, les gouvernements, à tous les paliers, doivent :

- 1 Évaluer l'impact distinct des politiques environnementales sur les enfants et les jeunes, en leur accordant la priorité et en incluant des objectifs et une reddition de comptes spécifiques aux enfants.
- 2 Améliorer la protection des enfants et des jeunes que permet la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, en garantissant leur droit à un environnement sain et en exigeant que les effets sur divers jeunes soient pris en compte dans chaque évaluation des risques.
- 3 Examiner chaque stratégie de développement durable, plan de réduction des risques de catastrophe et stratégie d'atténuation des catastrophes et de gestion des situations d'urgence du point de vue des effets sur les enfants et de l'équité.

unicef 
CANADA



@UNICEFCanada

unicef.ca/bi17